

La soutenance de mémoire de Master en sciences sociales
- *pilier anthropologie* - de

Monsieur Mathieu Palomo

De l' « impensé colonial » dans le discours politique français
L'analyse de discours de Bernard Cazeneuve à la lumière du concept de « race »

aura lieu le

31 janvier 2019 à 14h00

A.-L. Breguet 1 (bâtiment MAPS), salle -010 (rez inférieur)

Directrice de mémoire : Christin Achermann

Experte : Marion Fresia

Le concept moderne de race « biologique » traverse l'histoire nationale française. Outil du pouvoir colonial et métropolitain, celui-ci s'est développé notamment entre les mains de naturalistes, médecins ou hygiénistes soucieux d'inscrire les inégalités socio-politiques à même le corps des populations colonisées ou des immigré.e.s coloniaux résidant en métropole. Dès le XIX^{ème} siècle, l'invention « scientifique » des « races » en France et dans les territoires colonisés participe de la fabrication de l'identité républicaine, de la citoyenneté française et de la construction de valeurs universalistes reposant pourtant sur une norme masculine blanche. A la fin de la Seconde Guerre Mondiale, face à l'horreur des camps d'extermination, la notion de « race » biologique disparaît progressivement des textes de lois et des théories scientifiques, discréditée par les cercles scientifiques et les sphères politiques. Mais depuis une vingtaine d'années, face à la nécessité d'interroger les inégalités sociales qui traversent la société française, de nombreux et nombreuses auteur.e.s problématisent cette disparition : la « race » a-t-elle vraiment disparue ou porte-t-elle un autre visage ? Les discours politiques français sur la laïcité, le communautarisme, les quartiers populaires ou encore l'immigration font émerger la question de l'héritage colonial de la France. J'interroge dans ce travail de mémoire la pertinence de penser le discours politique français sur l'immigration à l'aune de la notion de « race » afin de révéler un « impensé colonial » subsumant les communications politiques de Bernard Cazeneuve, alors en charge en 2016 de l'évacuation de la « Jungle de Calais ».